

Publié le 20 octobre 2017

Valorisation du patrimoine culturel : les Epl en pointe

Dans un contexte de rapprochement entre le patrimoine culturel et le tourisme, les Epl se positionnent en acteurs-clefs de cette dynamique. La table ronde consacrée à ce sujet le 11 octobre lors du Congrès des Epl a été l'occasion de faire le point.



L'objectif du débat était de brosser un tableau des dynamiques à l'œuvre dans les secteurs du patrimoine culturel et du développement touristique. *"La France est riche de 40 000 monuments et sites protégés dont 41 classés au patrimoine mondial de l'Unesco, et 8 000 musées. Un touriste sur deux détermine son choix de la destination France en fonction de la culture. Le tourisme lié au patrimoine culturel équivaut à 15 milliard d'euros, soit 20 % du marché touristique global"*, énonce **Sylvie Rouillon-Valdigué**, adjointe au maire de Toulouse et présidente de la Commission culture, tourisme et loisirs de la FedEpl.

Jean-Léonce Dupont, président du Conseil départemental du Calvados et président d'honneur de la FedEpl, met également en exergue les retombées directes et indirectes du tourisme culturel dans le département qu'il dirige, terre de tourisme mémoriel par excellence. Et de rappeler l'existence de projets dynamiques portés avec succès par des Epl, comme la Sem **Mémorial de Caen** qui gère notamment les sites du Mémorial, d'Arromanches 360, du Mémorial des civils de Falaise et du musée radar de Douvres-la-Délivrande.

L'ouverture internationale lors de ce débat vient de **Claudio Bocci**, directeur de **Federculture**, la fédération des Epl italiennes dans le secteur du tourisme et de la culture : *"le développement du tourisme culturel va continuer à croître, avec le développement de l'économie du savoir, déclare-t-il. En Italie, le tourisme représente déjà 12 % du PIB, et la complémentarité du tourisme et de la culture, est pleinement développée au sein d'un ministère des biens culturels qui a intégré le secteur du tourisme"*. Claudio Bocci souhaite la **constitution d'un comité interministériel au niveau européen** qui permettrait d'échanger sur les politiques publiques et privées en matière de gestion dans les domaines de la culture, du tourisme et de la création.

Jean-Léonce Dupont martèle sa conviction à ce sujet : *"le tourisme « booste » la culture et inversement, ce sont deux secteurs interdépendants."*

Accessibilité des publics et controverse André Barbé, directeur général de la [Semitour](#) et de la Spl Lascaux International, et **David Martin**, directeur de **Ted Conseil**, pointent tour à tour la gestion, trop conservatrice à leur goût, des acteurs nationaux du patrimoine qui poserait un problème d'accessibilité des différents publics à la richesse patrimoniale de notre pays. *"Les conservateurs de musée s'adressent uniquement au public possédant un patrimoine culturel élevé, souligne David Martin. La problématique posée est celle de la "mise en tourisme", c'est-à-dire de la mise en scène, de la construction d'un scénario autour d'un site culturel, afin que le public visiteur puisse vivre une "expérience" ! André Barbé ajoute : "le gestionnaire d'un site patrimonial doit savoir s'adapter à la demande des publics".*

Lire aussi : [Lascaux 2, la force d'un réseau](#), l'interview d'André Barbé sur [servirlepublic.fr](#)

Jean-Léonce Dupont, pour sa part, considère qu'il s'agit de *"trouver le juste équilibre entre une vision simplement commerciale et une vision essentiellement conservatrice d'un site patrimonial"*, souhaitant que chacun des acteurs du tourisme culturel *"sorte de ses postures"*.

En clôture du débat, **Vincent Corduan**, directeur régional Midi-Atlantique de la Banque postale rappelle les 3 critères essentiels qui structurent la réussite et la pertinence des Epl dans le développement du tourisme culturel : une zone géographique délimitée, un portage politique et une gouvernance claire et un modèle ambitieux - celui de l'économie mixte - qui permet d'atteindre l'équilibre idoine entre une gestion dispendieuse et éloignée du marché, et une gestion financière de court terme.

Réécoutez le [podcast de la séance](#) animée par Laurence Denès

©Stéphane Laure, stlaure@gmail.com

Par Paul BOUET